



UNION DU MAGHREB ARAB

Faouzia CHAKIRI

Chef de Division Direction de la Sécurité Alimentaire

Excellences, Mesdames les Ministres et chefs de délégations,

*Monsieur Président du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques
Méditerranéennes (CIHEAM),*

*Monsieur le Secrétaire Général du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques
Méditerranéennes (CIHEAM),*

Excellences Messieurs les Ambassadeurs et représentants des organisations régionales,

Je voudrais, tout d'abord remercier les autorités albanaises en la personne de Son Excellence M. Edmond PANARITI, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et d'Aménagement des Eaux d'Albanie pour son invitation et pour l'accueil chaleureux réservé à la délégation de l'UMA et le féliciter pour l'excellente organisation de cette ministérielle.

Par la même occasion, j'aimerais rendre hommage au CIHEAM, en la personne de son président, son secrétaire général et tous leurs collaborateurs pour les efforts qu'ils ne cessent de déployer en vue de coordonner l'action des pays membres dans des domaines aussi importants et vitaux pour le pourtour de la méditerranée.

C'est à la fois un plaisir et un honneur de participer aujourd'hui à cette 11ème réunion ministérielle que l'Albanie a bien voulu abriter pour poursuivre le débat entamé à Alger en 2014 sur des questions cruciales telles l'agriculture, la sécurité alimentaire, et l'élargir pour englober les nouveaux défis à relever suite aux phénomènes de migrations accrues que connaît la région de la méditerranée et également pour débattre de l'agenda stratégique 2025 du CIHEAM.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les thématiques de notre rencontre à savoir : la migration en méditerranée, la coopération dans ce domaine ainsi que L'Agenda stratégique 2025 du CIHEAM sont tous

des sujets cruciaux et importants pour les pays de bassin méditerranéen et particulièrement pour le Maghreb. Ces thématiques sont bien entendu liées, puisqu'on ne peut lutter contre la migration sans s'attaquer à ses principales causes et donc promouvoir la coopération et le développement régionaux garants des alternatives adéquates.

La coopération entre les pays méditerranéens susceptible de relever les défis qui s'imposent, notamment à travers les échanges d'expériences sur les politiques agricoles et rurales ainsi que les stratégies à mettre en œuvre doivent toutefois être adaptées aux situations locales et mobiliser des financements qui puissent s'inscrire dans la durée.

Déjà lors de la ministérielle d'Alger, le débat a porté sur la sécurité alimentaire durable pour le Bassin méditerranéen et de sa multidimensionnalité agricole, environnementale, démographique, sociale, territoriale, économique et politique, ainsi que la nécessité de l'adoption d'une approche holistique pour traiter de cette question conditionnant le développement, la stabilité et la paix dans la région.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, cette rencontre se tient dans un contexte international et régional complexe et difficile. Dans le Maghreb, nos frères en Libye tentent toujours de trouver une solution en vue d'apporter la paix et la stabilité dans leur pays. Le phénomène du terrorisme ne cesse de mettre en danger la stabilité de toute la région, exacerbé en cela par la persistance du chômage des jeunes et la faible création d'emploi.

Il est donc indéniable, et tout le monde en convient, que la solution réside dans des stratégies nationales et régionales intégrant tous les aspects économique, social ou sécuritaire, et demeurant le moyen incontournable pour permettre une accélération de la croissance, la création d'emploi et la lutte contre le chômage et la précarité.

La migration est, bien entendu, une question de grande actualité aussi bien pour les pays du Maghreb que pour nos amis du nord de la Méditerranée, et dont les effets pourraient être amplifiés considérablement dans le contexte actuel.

Aussi, si rien ne se fait, les conséquences pour la région risquent d'être catastrophiques. C'est la raison pour laquelle l'adoption d'un accord mettant en place des partenariats Sud-Sud et Sud-Nord tenant compte des différents aspects cités précédemment est éminemment cruciale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme on peut le constater, les problématiques sont liées et les réflexions doivent s'intégrer dans une démarche visant à reclasser stratégiquement les territoires ruraux et l'agriculture comme déterminants majeurs pour la stabilité sociale et le développement économique des pays de la région.

C'est la raison pour laquelle les pays de l'UMA se sont dotés d'instruments institutionnels et opérationnels, favorisant une action commune pour le développement de l'agriculture, la protection de l'environnement et la lutte commune contre la désertification en vue de réaliser une sécurité alimentaire durable au niveau régional dans une démarche progressive d'intégration économique du Maghreb , tels que la Charte maghrébine pour la protection de l'environnement et le développement durable, adoptée en 1992, la vision stratégique agricole maghrébine 2030 et la charte maghrébine pour la lutte contre la désertification.

En application des dispositions de ces chartes, plusieurs programmes ont été mis en place. Aussi, la concrétisation de la vision agricole se fait-elle moyennant un premier Plan d'action 2011- 2020 qui sera suivi d'un deuxième plan pour la période 2021-2030 tenant compte des leçons tirées de l'évaluation du premier plan. Chaque plan d'action inclut un ensemble de Programmes Agricoles Maghrébins Prioritaires (PAMPs) dont certains sont en cours de réalisations dans la cadre de coopération du SG-UMA avec ses partenaires tels que les Programmes Maghrébins de Développement agricoles traitant de la Gestion Durable des Ressources Naturelles, du Contrôle des Fléaux Agricoles Transfrontaliers, de l'harmonisation des politiques agricoles et de la promotion de l'emploi décent des jeunes dans l'agriculture.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La question de la migration est de plus en plus présente parmi les questions prioritaires au niveau de l'UMA. La coopération maghrébine dans ce domaine s'est concrétisée ces dernières années à travers les rencontres des structures maghrébines dédiées à ces aspects notamment les réunions du conseil maghrébin des ministres de l'intérieur et son groupe de travail sur l'immigration, dont les travaux ont permis de débattre de ces aspects, d'étudier les stratégies et les approches nationales dans ce domaine et de lancer le processus pour l'élaboration d'une stratégie maghrébine concertée qui dépasse les soucis sécuritaires pour inclure les différentes dimensions sociale, économique et humaine.

Relevons enfin que les pays maghrébins sur le plan individuel, fournissent d'importants efforts pour relever ces nouveaux défis. Nos partenaires de la rive nord de la Méditerranée, de par leurs potentiels humain, technique et financier, demeurent, à cet égard, sollicités en vue de soutenir nos programmes nationaux et régionaux.

Ce n'est que grâce à une coopération renforcée, que nous serons en mesure d'affronter les grandes menaces qui pèsent sur l'avenir de notre région.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je vous remercie pour votre attention.